

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



CIEL OUVERT... OU FERMÉ ?

Major Pierre Chouinard

JCSP 45

Solo Flight

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2022

PCEMI 45

Solo Flight

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2022

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 45 – PCEMI 45
2018 – 2020

SOLO FLIGHT

CIEL OUVERT... OU FERMÉ ?

Major Pierre Chouinard

“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

CIEL OUVERT... OU FERMÉ ?

Bien que peu connu par les Canadiens et même par les membres des FAC, depuis plus de 25 ans, un petit groupe de militaires représente l'unifolié en participant de manière active au Traité Ciel Ouvert (CO). Malgré les nombreux débats sur son interprétation et son application, le Traité permettant des vols d'observation au-dessus du territoire des 34 pays membres a réussi à perdurer jusqu'à présent, cependant, certains observateurs commencent à questionner la pertinence de celui-ci. Cette question est particulièrement amplifiée pour le Canada qui devra effectuer un investissement avoisinant les 100 millions de dollars canadiens pour espérer continuer ses opérations après 2023. De plus l'influent partenaire américain vient tout juste de montrer l'exemple en annonçant formellement le 21 mai dernier son intention de quitter le Traité lorsque la période de six mois d'avis prescrite sera terminée le 22 novembre prochain¹. Est-ce que la réalité d'aujourd'hui justifierait donc que le Canada se retire lui aussi et ne fasse plus parti du Traité? Ce texte tentera de faire un tour d'horizon de la question pour démontrer que ce n'est pas le cas et que le Traité demeure toujours aussi pertinent pour le Gouvernement Canadien (GC). Pour ce faire, il débutera en établissant les bases de l'analyse en décrivant de manière sommaire le traité et son fonctionnement et comment le Canada y participe. Ensuite, il passera en revue les perspectives russes et américaines, car étant les joueurs les plus importants du Traité, une bonne compréhension de ces dernières est nécessaire afin d'être capable de mieux contextualiser la participation

¹ Chappell, Bill. "Trump Administration Confirms U.S. is Leaving Open Skies Surveillance Treaty." NPR Online. 21 mai 2020. Site web: <https://www.npr.org/2020/05/21/860476172/trump-administration-confirms-u-s-is-leaving-open-skies-surveillance-treaty>.

canadienne. Finalement, le reste du document tentera d'établir les différents facteurs influençant la participation selon le point de vue canadien.



Figure 1. Pays Membres du Traité Ciel Ouvert²

Le Traité

Initialement pensé par le président américain Eisenhower en 1955, il a fallu attendre 1992 pour que le Traité se matérialise et finalement 2001 pour qu'il soit ratifié par la fédération de Russie et 2002 pour qu'il entre officiellement en vigueur³. L'ajout du joueur russe fut particulièrement important car le Traité aurait eu très peu d'utilité s'il n'avait été composé que de pays « alliés ». Le Traité CO permet à ses membres de prendre des images d'autres pays à l'aide de capteurs montés sur des avions à ailes fixes. Comme tout bon traité, il existe de nombreuses clauses et règles régissant les opérations CO. Par exemple: chaque pays doit annoncer ses intentions de visite d'un

² Wikipedia. "Treaty on Open Skies". Wikipedia, Free Encyclopedia. Consulté le 25 mai 2020. Site web: https://en.wikipedia.org/wiki/Treaty_on_Open_Skies

³ Ibid.

autre pays au moins 72 heures à l'avance; la mission d'observation ne peut durer plus de 96 heures; les images dans le spectre visible ne peuvent être de résolution meilleure que 30 cm; et bien d'autres règles. En fait, le Traité⁴ initial de 100 pages en 1992 en fait maintenant plus de 700 avec toutes ses annexes ajoutées au fil des années sous formes de « décisions ».



Figure 2. Exemple d'image prise dans le cadre du Traité CO

L'administration et les négociations du Traité se déroulent au quartier général de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne en Autriche. Un comité et plusieurs sous-comités y sont formés afin de discuter des activités accomplies dans le cadre du Traité, des contentieux et de la modernisation des règles en place. Un aspect important de ses négociations est l'attribution annuelle de quotas permettant la réalisation de missions car chaque pays ne peut participer et recevoir qu'un

⁴ Organization for the Security and Co-operation in Europe. "Treaty on Open Skies". OSCE library. 24 mars 1992. Site web: <https://www.osce.org/library/14127>.

nombre limité de missions et il faut donc répartir celles-ci entre les différents pays sur l'ensemble du calendrier.



Figure 3 : Réunion de l'OSCE à l'Hofburg, à Vienne en Autriche

Les activités canadiennes CO

Concrètement, au cours des dernières années, le Traité CO a signifié pour le Canada que son équipe CO fait une dizaine de missions par année durant lesquelles ses membres survolent d'autres pays (missions actives) et qu'elle reçoit la visite d'une délégation russe une à deux fois l'an (missions passives). L'endroit des missions actives dépend des priorités du jour du GC, et donc la majorité se déroule au-dessus de la Russie

et de la Biélorussie. Les autres pays d'intérêt en 2019 furent l'Ukraine, la Bosnie et la Géorgie. Presque toutes les missions actives canadiennes sont faites conjointement avec d'autres États membres; une nation menant la mission et l'autre (ou les autres) participant à ses décisions. Par exemple, du 23-27 avril 2019, le Canada a rempli une mission dirigée par la Suède au-dessus de la Bosnie avec un aéronef et un équipage navigant suédois. Quelques semaines plus tard, du 27-31 mai, le Canada a dirigé une mission au-dessus de la fédération de Russie avec des membres des délégations CO du Royaume-Uni et de la Tchécoslovaquie utilisant un CC130J canadien. Pour ce qui a trait des missions passives, elles peuvent avoir lieu au-dessus de l'ensemble de territoire canadien. La Russie, seul pays se prévalant de ce droit, a choisi d'aller dans le nord canadien (Iqaluit), les grands centres de l'est (Toronto, Ottawa, Montréal) et les maritimes (Halifax) durant leurs dernières missions.



Figure 4 : Photo de groupe lors d'une mission passive le 29 juillet 2019 à Trenton.

Les FAC utilisent présentement un système à caméras à films argentiques pour ses missions actives. Cette technologie désuète n'est plus enseignée aux techniciens en imagerie depuis quelques années déjà et de nombreuses pièces ne sont plus disponibles

commerciallement ce qui fait dire qu'à tout moment un bris pourrait mettre fin de façon permanente à l'usage du système. À la fin de 2018, la seule compagnie qui produisait encore le film utilisé lors des missions canadiennes, AGFA, a annoncé qu'elle ne le ferait plus. Après avoir acheté tous les stocks disponibles restants, CO Canada évalue présentement être capable de faire des missions jusqu'au début de 2024. Un projet ayant pour but de faire l'acquisition d'un système de remplacement à imagerie digitale est en marche depuis quelques années déjà. Cependant, n'étant pas mentionné directement dans la politique de défense du Canada Protection Sécurité Engagement (PSE), il est toujours à la recherche de financement. Si les \$100 millions de dollars nécessaires pour sa réalisation sont approuvés avant l'hiver 2020, il est encore possible que le projet puisse produire un nouveau capteur avant qu'il n'y ait plus de film de disponible.



Figure 5 : La nacelle SAMSON, système d'imagerie à film argentique

Le point de vue russe

Étant « l'adversaire » d'une majorité des États membres, la participation de la fédération de Russie est très importante pour le Traité CO. Ceci a comme résultante que la majorité des pays sont principalement intéressés à voler au-dessus de la Russie et la Russie, en échange, peut voler au-dessus de ces derniers. Ceci fait que durant la saison 2019 des 114 missions volées, 22 eurent lieu en Russie et les Russes en ont complétées 38 au-dessus de la majorité des États membres CO. Pour ce faire, la Russie a utilisé trois différents types d'aéronefs, l'Antonov-30, le Tupolev 154 et 214 et une équipe d'environ 200 personnes (le nombre exact n'a jamais été confirmé).



Figure 6 : Le plus récent avion CO russe, le TU-214

On constate donc, à l'importance des ressources placées dans le programme, qu'il doit apporter certains avantages à l'administration russe. En fait, la Russie est particulièrement active dans la cadre du Traité CO ayant été la première nation à certifier un avion utilisant un système d'imagerie digitale en 2016⁵ et étant toujours le seul État

⁵ Russia Television. "Russia first to install digital cameras on Open Skies surveillance aircraft – Defense Ministry." 28 juin 2016. Site web : <https://www.rt.com/news/348687-russia-open-skies-planes/>

membre en 2020 à utiliser un tel système. Alors pourquoi la Fédération de Russie continue d'investir dans un Traité où le produit final, des images d'une résolution de 30 cm, peut désormais être pris à l'aide de satellites clandestins ou commerciaux? Bien qu'il soit impossible d'en avoir la raison exacte, on ne peut que conclure que la Russie évalue que les bénéfices du programme sont plus grands que ses simples images. Certains soupçonnent l'acquisition de renseignements de manière clandestine lors des missions; cependant, étant donné que tout l'équipement militaire voyageant dans l'aéronef peut faire l'objet d'une inspection détaillée de huit heures avant chaque mission, les chances sont faibles que ce soit le cas. Il est plutôt probable que la valeur politique du Traité justifie en grande partie l'usage des ressources russes. Concrètement, il est difficile de quantifier ou de prouver le tout, mais des indices sont présents. En effet, lorsque l'équipe Russe décide de voler avec un de ses aéronefs au-dessus de la maison blanche⁶ ou du parlement canadien dans le cadre d'une mission CO; il est difficile de lancer un message plus clair que la Russie est toujours présente sur l'échiquier mondial.

Le point de vue américain

Ses présidents ayant été les promoteurs du Traité CO avant même son entrée en vigueur, les États-Unis (ÉU) ont toujours joué un rôle important pour ce dernier. Avec la deuxième délégation en importance derrière celle de la Russie, plus d'une douzaine de missions annuelles, deux aéronefs et plusieurs spécialistes et scientifiques, les ÉU agissent souvent comme contre-poids à l'État membre russe. Évidemment, la relation spéciale qu'entretient le Canada avec les ÉU a permis une collaboration plus étroite entre

⁶ Martinez, Luis, Stephanie Ramos and Elizabeth McLaughlin. "Unarmed Russian air force jet flies over Pentagon, Capitol, CIA, White House." ABC News online. 9 août 2017. Site web : <https://abcnews.go.com/International/unarmed-russian-air-force-jet-flies-pentagon-capitol/story?id=49123605>

les équipes CO des deux pays : formation et missions communes, échanges de données, partage d'équipement, coordination d'activités et bien d'autres. Étant donné son importance et ses ressources, les ÉU ont créé des relations similaires avec une bonne partie des pays « alliés » membres du Traité. Avec la fédération de Russie, les ÉU sont un des principaux interlocuteurs lors des discussions sur le Traité à l'OSCE à Vienne.

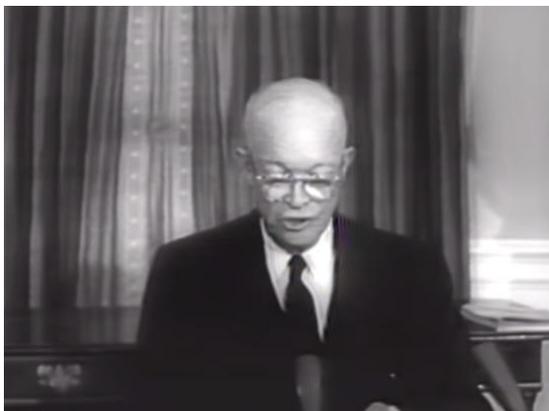


Figure 7 : Le président Eisenhower propose l'idée du Traité CO⁷

Tout portait à croire jusqu'à tout récemment que cette participation cadrerait avec les priorités américaines courantes; même l'investissement d'une somme de plus de 50 millions de dollars américain (prix exact non-confirmé) pour l'acquisition de capteurs numériques afin de remplacer leurs systèmes à caméras argentiques semblait suggérer un engagement pour de nombreuses années à venir. Il semble que la nouvelle administration américaine ne fait pas la même évaluation sur l'importance d'ententes internationales. Depuis, l'assermentation de Donald J. Trump, son administration cumule les retraits et renégociations d'ententes établies avant son arrivée au pouvoir. Les exemples sont nombreux : plan d'action compréhensif conjoint ou mieux connu sous l'entente nucléaire avec l'Iran, les accords environnementaux de Paris, le partnership économique

⁷ Airboyd. « Eisenhower Proposes Open Skies Surveillance (1960).” YouTube. Publié le 10 mars 2012. Site web : <https://www.youtube.com/watch?v=u3pdEvJgJbI>.

transpacifique, l'organisation culturelle des nations unies (UNESCO), l'entente de libre-échange nord-américain, le traité des forces nucléaires de moyenne portée, du conseil des nations unies pour les droits de l'Homme⁸; dégageant une perception dans l'opinion publique vers un isolationnisme où les intérêts américains sont privilégiés et les gains tangibles et immédiats sont nécessaires (America First Policy)⁹.

Le Traité CO est la plus récente victime. En effet le 21 mai dernier, le président a annoncé le retrait des ÉU justifiant le geste au cumul d'actions non conformes au Traité par la délégation Russe. En fait, ces litiges ont été beaucoup discutés à Vienne sans avoir trouvé de solutions concrètes à ceux-ci. Le premier est relié à l'enclave de Kaliningrad; l'État russe a décidé de limiter unilatéralement à 500 km le parcours des missions au-dessus de la région, ce qui est évidemment contre le Traité¹⁰, mais il utilise la justification qu'avec autant d'images au-dessus du petit territoire, il devient possible de « cartographier » l'endroit, ce qui est interdit par le Traité. Le deuxième fait référence à une mission canado-américaine de septembre 2019 au-dessus du fameux exercice militaire TSENTR qui avait été initialement acceptée par l'équipe CO russe mais qui l'a ensuite annulée à quelques minutes du départ¹¹ pour des raisons de « force majeure » suggérant de la repousser de quelques heures. Finalement, la reconnaissance par la Russie des territoires de l'Ossétie du sud et de l'Abkhazie comme États indépendants et

⁸ Dudar, Hasan et Deirdre Shesgreen. « Trump's long list of global trade deals, agreements exited or renegotiated.» USA today. 21 novembre 2018. Lien web: <https://www.usatoday.com/story/news/2018/11/21/donald-trump-foreign-policy-iran-nafta-russia-mexico-canada-trade/1732952002/>

⁹ Midner, Dr. Stormy-Annika. «America First – US Trade Policy under President Trump.» BDI. 11 mars 2020. Site web: <https://english.bdi.eu/article/news/america-first-u-s-trade-policy-under-president-donald-trump/>

¹⁰ Pompeo, Michael R.. « On the Treaty on Open Skies.» US Department of States Press Statement. 21 mai 2020. Lien web: <https://www.state.gov/on-the-treaty-on-open-skies/>

¹¹ Pompeo. Ibid.

de la Crimée comme territoire russe fait que ses membres ont interdit aux missions CO sur leur territoire de voler à moins de 10 km des frontières des deux régions dans le premier cas et qu'ils ont établi un point de ravitaillement en Crimée dans le second¹²; deux actions qui ne sont clairement pas légales dans le cadre du Traité si on ne partage pas les vues russes sur les régions en questions. La pertinence des technologies utilisées par CO par rapport aux moyens commerciaux, le besoin d'investir d'autres sommes pour le remplacement d'aéronefs¹³ et le coût du programme ont été mentionnés comme facteurs qui ont aussi aidé à prendre la décision actuelle. Les ÉU ne disent quand même pas un non définitif au Traité en mentionnant que si les Russes admettent et corrigent leurs torts, le pays de l'oncle Sam pourrait renverser sa décision et rester dans le Traité et qu'une nouvelle entente augmentant l'imputabilité de ses membres pourrait être dans les plans de l'administration Trump.



Figure 8 : L'avion CO américain, le KC-135

¹² Pompeo. Ibid.

¹³ Trevithick, Joseph. « Air Force is down to one tired old jet to fly Open Skies surveillance flights. » The Drive. 28 avril 2020. Site web: <https://www.thedrive.com/the-war-zone/33212/air-force-is-down-to-one-tired-old-jet-to-fly-open-skies-surveillance-flights>

Le point de vue canadien : Géopolitique

Avec un partenaire russe qui semble en prendre avantage et les ÉU qui font l'analyse que ce dernier n'est plus fonctionnel, qu'est-ce qui pourrait donc bien justifier que le Canada continue d'être membre du Traité CO? Pour le BGén Paul Prévost, directeur des opérations générales au sein de l'État-major interarmées stratégiques et responsable du directeurat de la vérification et du contrôle des armes au sein des FAC la réponse est simple : « Au point de vue géopolitique, le Traité a toute sa valeur en considérant ce qu'il apporte au point de vue des mesures pour l'amélioration de la confiance entre les pays impliqués, [...] car toutes les actions pour réduire les tensions entre la Russie et l'Occident sont importantes, ces actions devraient être prises afin qu'on n'ait plus à revivre la guerre froide. »¹⁴ Le Traité CO représente une des seules ententes qui s'est maintenue et qui a su perdurer jusqu'à présent entre le Canada et la Russie. En effet, lors de l'invasion de la Crimée en 2014, tout d'un coup les Russes furent écartés du G20, du G8, de la table de négociation sur l'Arctique et des sanctions furent mises-en-place contre ces derniers¹⁵, plaçant un poids politique et économique sur la fédération de Russie; cependant le Traité est resté en place maintenant le lien « militaire » entre les deux nations.

Un autre avantage particulier du Traité CO est qu'il permet de travailler avec plusieurs des pays de l'ancien bloc soviétique connu aussi sous le nom de « near broad ». Ceci permet de tisser des liens plus étroits avec ces derniers et d'être capable de mieux comprendre leur point de vue sur diverses questions et plus particulièrement à propos de

¹⁴ Prévost, Bgén Paul. Entrevue réalisée avec l'auteur. 19 mai 2020.

¹⁵ Gouvernement du Canada. « Canadian Sanctions Related to Ukraine. » Dernière modification: 14 avril 2020. Site web: https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/sanctions/ukraine.aspx?lang=eng

la Russie. Étant donné sa géographie et les organisations en place, les chances pour le Canada d'interagir avec les membres du « near broad » sont minimales, ce qui fait dire au BGén Prévost : « CO nous permet de bâtir notre confiance avec ces pays, un peu comme Op REASSURANCE le fait, [...], le Traité nous donne l'obligation d'aller travailler avec eux de manière annuelle et d'avoir des dialogues avec eux. [...] En fait, si le Traité n'existait pas, il faudrait l'inventer, [...] car il faudrait créer une architecture qui nous permettrait d'avoir ses engagements et ses dialogues. »¹⁶ Par son fonctionnement, le Traité CO permet de créer un réseau militaire technique tissant des liens qui seraient autrement impossibles. L'approche militaire plus pragmatique permet souvent de désamorcer les problèmes au lieu de les aggraver.

Le point de vue canadien : Opérations

Bien que ceci pouvait sembler un avantage fantastique en 1950 et même au début des années 2000, l'explosion des capacités d'imagerie satellitaire récentes fait dire à plusieurs, américains inclus, que les images captées par les missions CO à 30 cm de résolution apporte très peu aux capacités de renseignement des différents pays impliqués. Cependant, lorsqu'on regarde plus en détails, on voit qu'il existe des avantages connexes à ces images. En effet, ce procédé connu et fait au vu et au su de tous les États membres permet d'établir une source d'imagerie commune, ouverte et assurément non falsifiée ce qui permet aux parties impliquées d'entamer des discussions en utilisant les mêmes bases. Le BGén Prévost renchérit en affirmant : « parce que nous sommes en mesure de voir la trajectoire de vol des missions CO, ceci nous donne un avantage sur ce qui est d'intérêt aux adversaires, autant lorsque nous allons du côté de la Russie ou lorsque celle-ci vient

¹⁶ Prévost. Bgén Paul. Ibid.

de notre côté. »¹⁷ Créant ainsi une compréhension mutuelle des priorités de chaque gouvernement et pouvant jeter les bases à de possibles collaborations futures et renforçant la confiance entre les parties. Les missions peuvent aussi servir à interrompre ou perturber les plans du pays imagé. Le meilleur exemple est lorsque la prise d'imagerie coïncide avec un exercice militaire majeur, ne sachant le tracé exact du vol parfois moins de 24 heures avant la mission, un pays doit être très « agile » s'il espère cacher des composantes de l'exercice ou simplement remettre le tout à plus tard, et même s'il réussit, la mission aura atteint quand même son objectif de perturbation.

Relativisation des contentieux

Le Canada est certainement au courant des contentieux avec l'État membre Russe; après tout, ses membres ont expérimenté directement un des événements malheureux lorsqu'une de leur mission a été annulée en 2019. La question devenant alors, est-ce que le Canada doit tout laisser tomber pour ces manquements comme les ÉU disent le faire? Le BGén Prévost dit non : « Personne ne veut revenir vers une guerre froide, il vaut mieux régler ça dans le dialogue [...]. Peut-être la meilleure avenue serait de réouvrir le Traité et de renégocier ce qu'il devrait être à partir de maintenant. »¹⁸ En effet, il existe de nombreux exemples à travers l'Histoire suggérant que le dialogue continu entre les parties est préférable à une rupture totale des communications. En plus, la stratégie en politique étrangère du GC axée sur la recherche de solutions diplomatiques aux défis internationaux et la participation aux alliances globales¹⁹ semblent pointer dans la même direction; un accord boiteux qui peut être amélioré est meilleur que pas d'accord du tout.

¹⁷ Prévost. Bgén Paul. Ibid.

¹⁸ Prévost. Bgén Paul. Ibid.

¹⁹ Canada Guide. « Canada Foreign Policy ». Chapitre 12. Consulté le 24 mai 2020. Site web : <https://thecanadaguide.com/basics/foreign-policy/>

En fait, rare sont les traités sans zones grises et l'interprétation de ces derniers laisse souvent une place non négligeable au point de vue de l'entité impliquée. Par exemple, lors de la certification du système d'imagerie digitale du TU-214 en 2018, les ÉU furent le seul État membre à ne pas signer sa certification à la fin de l'événement²⁰. Cet acte était permis par le Traité, mais le fait que les Américains n'ont offert aucune explication à propos de leur geste ne l'était pas, et ce malgré les nombreuses questions des 33 autres États membres. Le tout s'est heureusement réglé quelques semaines plus tard lorsque les ÉU signèrent le document; mais, dans ce cas-ci, le Canada n'est pas monté aux barricades pour dénoncer l'incident.

Directives et politiques du GC

Finalelement, les FAC ont reçu formellement le mandat par le GC, via Affaires mondiales Canada (AMC), de compléter les opérations CO en son nom et donc elles ne peuvent décider unilatéralement d'y mettre fin sans leur aval. La position d'AMC a toujours été claire jusqu'à présent quant au Traité CO : en tant que pays co-dépositaire du Traité, le Canada est engagé totalement dans celui-ci et en fera partie jusqu'à sa fin²¹. Évidemment, cette direction pourrait changer, mais elle semble aller de pair avec la vision privilégiée par le GC qui nous a été transmise au Ministère de la Défense via la politique de la défense PSE.

²⁰ Ruptly. « Russia : US refuses to sign certification for Tupolev TU-214ON. » YouTube. 11 septembre 2018. Site web: <https://www.youtube.com/watch?v=AMg7t3h0vJA>.

²¹ Khoury, Syrine. Extrait d'une entrevue à Radio Canada International par une représentante d'Affaires mondiales Canada. 25 mai 2020.

Conclusion

Avec le récent retrait américain du Traité et la nécessité de l'achat d'un dispendieux nouveau système d'imagerie digitale pour pouvoir continuer ses opérations après 2023, il est logique de vouloir questionner le bien fondé du Traité CO et sa pertinence en 2020. Comme les ÉU l'ont fait, il est facile de répondre à cette question en venant à la conclusion que le Traité est désuet tant par sa technologie et par les écarts commis par la Russie. Cependant pour le Canada, un pays à influence et aux ressources plus modestes possédant une culture où le multilatéralisme a toujours eu une place de choix, cette conclusion n'est pas aussi claire. En fait, en faisant le cumul de facteurs géopolitiques et militaires impactés par les opérations CO et considérant la vision du GC et les contentieux, ce texte a démontré qu'il était possible de bâtir un argument fort pour la continuation de la participation canadienne au Traité. Évidemment tout n'est pas parfait avec le Traité, mais au moins il donne l'espoir que demain pourrait être meilleur.

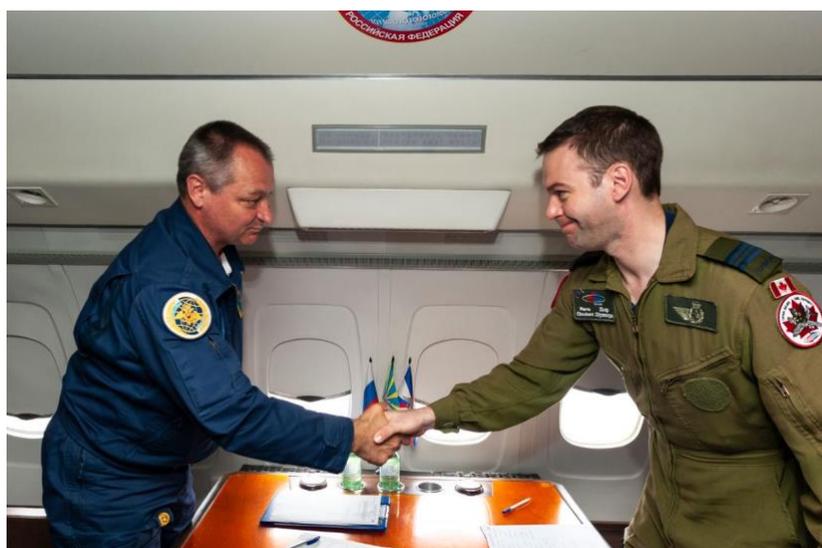


Figure 9 : Poignée de main officielle après une inspection technique réussie entre le représentant de de la fédération russe et celui du Canada.